



Communiqué de presse

Brive le, 1^{er} juin 2022

Plan de vigilance face à la canicule CCAS - Ville de BRIVE

Durant la période estivale, la France peut être confrontée à des épisodes de canicule, qui se caractérisent par des températures élevées le jour et la nuit se prolongeant au moins trois jours consécutifs, les personnes âgées, handicapées ou isolées sont invitées à s'inscrire sur le registre nominatif et confidentiel tenu par le Centre communal d'action sociale de la Ville de Brive, au 22 rue Berlioz, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 au 05 55 17 71 82.

Ainsi, en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, les inscrits seront automatiquement contactés et bénéficieront de l'intervention ciblée des services du CCAS.

Le CCAS a également mis en place un dispositif de continuité du service public 7j/7 et 24 h/24 en partenariat avec le Numéro Vert Départemental au 0 800 00 19 19, en dehors des heures d'ouverture du CCAS.

Les personnes âgées ou handicapées peuvent également être accueillies en journée, dans un lieu climatisé, au sein de l'une des résidences autonomie du CCAS en contactant en amont la résidence située près du lieu d'habitation :

RESIDENCE AUTONOMIE	ADRESSE	TELEPHONE
ODETTE NEUVILLE	Rue Jules Romain (Tujac)	05 55 87 29 26
CHAPEAU ROUGE	Rue du Chapeau Rouge (Centre-Ville)	05 55 23 68 39
LES JARDINS DE RIVET	Impasse Abrizio (Rivet)	05 55 87 50 50
LES GENETS	1 rue Le Corbusier (Chapélie)	05 55 17 18 96

Contact : Chrystèle SCLAFER - pôle autonomie
Tel : 05 55 17 71 82